

**Dossier de presse**

**Vendredi 28 janvier 2011**



**CONSEIL DE LA CREA DU 31 JANVIER 2011**  
**à 18 heures dans l'auditorium du h2o, à Rouen**



### **Contacts**

Sophie CHARBONNIER  
Attachée de presse CREA  
06 46 15 34 21  
[sophie.charbonnier@la-crea.fr](mailto:sophie.charbonnier@la-crea.fr)

Cathy PREVOST  
Assistante  
02 32 76 69 37  
[cathy.prevost@la-crea.fr](mailto:cathy.prevost@la-crea.fr)

## BUDGET PRIMITIF 2011

Le budget consolidé s'établit globalement à **665 millions d'euros** (619 millions d'euros l'année dernière). Cette évolution est liée à la progression des investissements. Cela englobe les **7 budgets de la CREA** : budget principal, transports, ordures ménagères, eau, assainissement, parcs d'activités économiques et haut débit.

La CREA dégage une capacité brute d'autofinancement significative afin de permettre le financement d'un important programme d'investissement et de développement. En effet, la CREA **investit globalement près de 216 millions d'euros**, elle est l'un des donateurs d'ordre les plus actifs du Nord Ouest de la France.

La **dette bancaire** au 1<sup>er</sup> janvier 2011 de la CREA s'établit à environ **223 millions d'euros**. Il est proposé que l'évolution de la dette prévue au budget 2011 permette une capacité de désendettement proche de 5 années. L'objectif est de ne pas dépasser à terme le seuil de 10 années, malgré le contexte très difficile.

Dans ce contexte, la mise en place de la CREA a été un véritable atout pour les habitants de l'agglomération. **La structure financière de la CREA est saine et la dotation d'intercommunalité est "protégée" en 2011, du fait de la fusion.**

## LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CREA

### 1- Les Recettes : 505 millions d'euros

#### ▪ Fiscalité :

**La suppression de la taxe professionnelle (TP)** cause un réel manque à gagner pour la CREA et réduit sa marge de manœuvre. La Taxe Professionnelle représentait 200 millions d'euros, la CREA pouvait agir sur le taux de cette taxe : en l'augmentant d'1 %, cela apportait à notre communauté une ressource nouvelle de 2 millions d'euros.

**En 2011, les recettes de la CREA se basent sur de nouvelles taxes sur les entreprises**, celles-ci représentent environ 90 millions d'euros. Sur ces taxes, la CREA ne peut faire varier le taux que sur la cotisation foncière des entreprises qui s'élève à environ 45 millions d'euros. Si la CREA augmente le taux de 1 %, cela ne représente que 450 000 €.

▪ **Taxes sur les entreprises : 90 millions d'euros** dont la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : **46,58 millions d'euros** (En 2011, une évolution de 2,5% est proposée) et la Cotisation à la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) : **environ 37 millions** (la somme a été estimée lors de la réforme par le Ministère de l'Economie et des Finances. Mais les incertitudes sont fortes concernant ce montant).

▪ **Taxe d'habitation (ex-part départementale) : 42,4 millions d'euros**

L'ancienne part départementale est transférée à la CREA. Son produit est estimé à 42,4 millions d'euros. Il est proposé de ne pas modifier le taux.

**▪ TEOM : 34 millions d'euros**

En 2011, la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères est mise en place progressivement dans 24 communes de la CREA qui ne la possédaient pas (les communes de l'ex CAR, Anneville-Ambourville et Bardouville payent déjà la TEOM).

**▪ Versement Transport : 79,6 millions d'euros**

Le versement transport représente la moitié des recettes des transports publics pour notre agglomération. Ce versement transport est consacré au développement et à l'amélioration du réseau. Il permet d'assurer et de développer un service de transports collectifs performants, et ainsi proposer aux usagers un service de qualité associé à une politique tarifaire raisonnable à un coût relativement modeste.

**▪ Dotations de l'Etat : 143,3 millions d'euros** soit 35 % des recettes de fonctionnement.

**Ces recettes (fiscalité et Etat) représentent 94% des recettes réelles de fonctionnement.**

**2- Les dépenses :**

**Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées (+ 2,4%) et des économies d'échelle sont constatées dès 2011 sur les assurances (- 20%), l'informatique (- 20%), la logistique, l'immobilier (- 5%), les frais financiers sont aussi en baisse.**

Ces dépenses restent maîtrisées et ce malgré la gestion de nouveaux équipements tels que h2o, la Fabrique des savoirs et le 106, ainsi que des propositions de nouvelles offres en matière de transports en commun (FILOR, Carte Astuce...). De plus, la dotation de solidarité aux communes intègre cette année une hausse de 1 million d'euros (soit une augmentation de 20 % sur la part de solidarité).

**LE BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CREA : 216 millions d'euros**

**▪ Transports : 66,7 millions d'euros**

Ce montant comprend une partie des acquisitions de nouvelles rames de métro (18 millions d'euros), de bus (9,6 millions d'euros) incluant FILOR, des infrastructures liées à l'accroissement de la capacité du métro (24,5 millions d'euros)...

**▪ Développement économique : 17 millions d'euros**

Ils sont consacrés à l'investissement dans plusieurs parcs d'activités tels que Seine Innopolis, Aubette Martinville, l'aménagement du Madrillet ou dans les pôles de proximité de Duclair, Elbeuf et du Trait.

**▪ Ordures ménagères : 16,4 millions d'euros**

La CREA fait l'acquisition de nouvelles colonnes enterrées et semi-enterrées (8, 7 millions d'euros), de bennes (3,4 millions d'euros) et rénove ses déchetteries (1,25 million d'euros).

▪ **Habitat : 13,6 millions d'euros**

La majorité de cet investissement va à l'aide au logement (9,6 millions d'euros). Les crédits pour les aides à la pierre, délégués par l'Etat, sont prévus à la hauteur de 3,9 millions d'euros ( baisse liée à la restriction du budget de l'Etat).

▪ **Palais des sports : 27,2 millions d'euros**

L'investissement représente les travaux réalisés cette année dans le Palais des sports (la charpente, l'ensemble des menuiseries extérieures, le photovoltaïque sur la toiture et 90 % des installations techniques).

▪ **Eau de la CREA (eau et assainissement) : 30 millions d'euros**

La CREA réalise de nombreux investissements notamment pour la lutte contre les inondations, elle fournit un effort financier conséquent pour le renouvellement des canalisations d'eau, enfin elle acquiert le foncier de la source de Maromme pour maîtriser la ressource en eau, de la source au robinet.